

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EURO Corporate Bond

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund Action A de capitalisation CHF Hedged (LU0579528497)

Ce compartiment est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., membre du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le fonds vise à dégager une croissance du capital et des revenus en investissant dans des obligations libellées en euros émises par des sociétés du monde entier.

Politique d'investissement

Le fonds investit au moins les deux tiers de son actif dans des obligations libellées en euros émises par des États, des organismes gouvernementaux, des entités supranationales et des sociétés du monde entier.

Le fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des obligations dont la notation est inférieure à « investment grade » (telle que mesurée par Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'autres agences de notation de crédit pour les obligations notées et les notations implicites de Schroders pour les obligations non cotées) ; jusqu'à 20 % de son actif dans les obligations d'État souverain ; jusqu'à 20 % de son actif dans des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des hypothèques ; et jusqu'à 20 % de son actif en obligations convertibles, y compris jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles conditionnelles.

Le fonds peut également investir dans des instruments dérivés afin de créer une exposition longue et courte aux actifs sous-jacents de ces instruments dérivés. Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réaliser des gains d'investissement, de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace. Le fonds peut également détenir des liquidités.

Indicateur de référence

Cette catégorie d'actions est gérée par rapport au ICE BofAML Euro Corporate Index (CHF Hedged). Le gérant investit de manière discrétionnaire, sans être limité par la composition de l'indicateur.

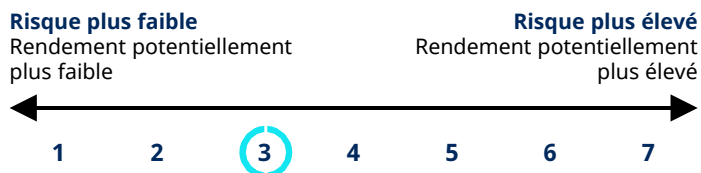
Fréquence des opérations de rachat

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions sont capitalisés.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de performances historiques et ne constitue pas une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie de risque du fonds n'est pas garantie ; elle peut évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie car il cherche à dégager des performances tout en limitant la volatilité des cours.

Facteurs de risque

Les risques suivants peuvent avoir un impact sur la performance du fonds.

Risque lié aux ABS et MBS : les titres adossés à des actifs et à des créances hypothécaires peuvent ne pas recevoir l'intégralité des montants dus par les emprunteurs sous-jacents.

Risque lié au capital / « contingent convertible bonds » (obligations convertibles en actions en cas d'urgence) : le fonds peut effectuer des investissements importants dans des « contingent convertible bonds ». Si la solidité financière de l'émetteur de l'obligation (généralement une banque ou une société d'assurance) s'amoindrit d'une certaine façon, il est possible que l'obligation subisse une perte totale ou importante du capital.

Risque lié au capital / rendements négatifs : lorsque les taux d'intérêt sont très bas ou négatifs, le rendement du fonds peut être de zéro ou négatif et vous pouvez ne pas récupérer la totalité de votre investissement.

Risque de contrepartie : la contrepartie d'un instrument dérivé ou d'un autre accord contractuel ou produit financier synthétique peut se trouver dans l'incapacité d'honorer ses engagements envers le fonds, créant potentiellement une perte partielle ou totale pour le fonds.

Risque de contrepartie / marché monétaire et dépôts : le défaut d'un établissement de dépôt ou d'un émetteur d'un instrument du marché monétaire pourrait générer des pertes.

Risque de crédit : un fléchissement de la santé financière d'un émetteur pourrait entraîner une perte de valeur partielle ou totale de ses obligations.

Risque de change : le fonds peut être exposé à différentes devises. Les variations des taux de change peuvent entraîner des pertes.

Risque de change / catégorie d'actions couverte : les variations des taux de change affecteront les performances de votre investissement. L'objectif de cette catégorie de parts couverte en franc suisse est de mettre à votre disposition les performances des investissements du fonds en réduisant les effets des fluctuations des taux de change entre franc suisse et la devise de référence du fonds euro.

Risque lié aux instruments dérivés : un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu et entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé.

Risque lié aux obligations à haut rendement : les obligations à haut rendement (généralement à notation plus faible ou non

notées) sont en principe assorties d'un risque de marché, de crédit et de liquidité plus élevé.

Risque de taux d'intérêt : une hausse des taux d'intérêt entraîne généralement une baisse des cours des obligations.

Risque lié à l'effet de levier : le fonds utilise des instruments dérivés à des fins d'effet de levier, ce qui le rend plus sensible à certaines fluctuations de marché ou de taux d'intérêt et peut entraîner une volatilité supérieure à la moyenne et un risque de perte.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : des défaillances au niveau des prestataires de services peuvent entraîner des perturbations dans les transactions des fonds, voire des pertes.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 3,00 %

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1,07 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Aucune

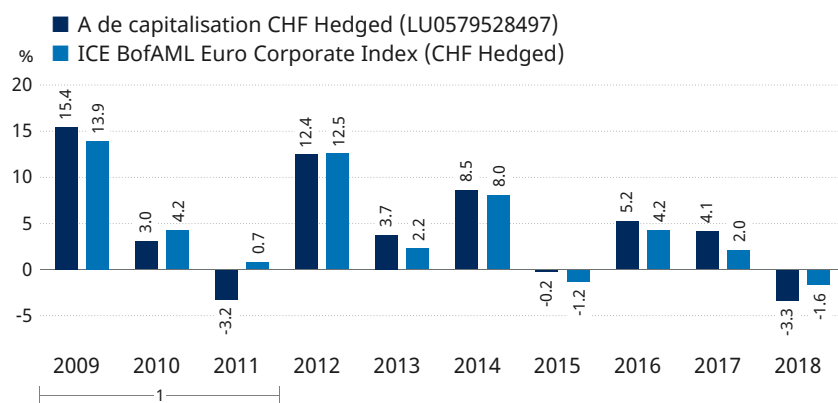
Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Dans certains cas, les frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2018 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées



1 La performance indiquée au cours de cette période est antérieure au lancement de cette catégorie d'actions et a été simulée en appliquant l'historique d'une catégorie d'actions similaire du fonds.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en franc suisse après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées.

Le fonds a été lancé le 30 juin 2000.

Informations pratiques

Dépositaire : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site www.schroders.lu/kid. Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

Législation fiscale : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroder Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroder ainsi que les publications associées figurent sur le site

www.schroders.com/remuneration-disclosures. Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site www.schroders.lu/kid/glossary.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Schroder Investment Management (Europe) S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.